

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE

DÉPARTEMENT DES ÉTUDES
ORIENTALES

Études indiennes



Brochure pédagogique 2023-2024

TABLE DES MATIÈRES

Les Études indiennes à la Sorbonne Nouvelle	2
La licence d'Études indiennes.....	3
Licence 1	5
Licence 2	7
Licence 3	9
Le master de recherche « Études orientales », parcours Études indiennes.....	11
Master 1	12
Master 2.....	15
Doctorat.....	17
Comment s'inscrire ?	18
Demande d'admission	18
Inscription administrative.....	18
Inscription pédagogique	18
Informations complémentaires.....	19
Résultats d'examens, diplômes	19
Dispenses, validations d'acquis.....	19
Adresse électronique	19
Calendrier universitaire.....	19

Illustration de couverture : Umed Singh of Kota Hunting Lions, c. 1785–1790 (Cleveland Museum of Art)

LES ÉTUDES INDIENNES À LA SORBONNE NOUVELLE

Offrant un cursus cohérent et complet en langue, littérature, civilisation, histoire et histoire de l'art de l'Inde et du monde indien, la formation en Études indiennes de la Sorbonne Nouvelle est unique en France. Elle est centrée sur les études classiques (en quoi elle se distingue de l'offre de formation de l'INaLCO), et son objet principal est la langue sanskrite et ses littératures, dont elle met en évidence la richesse : l'apprentissage du sanskrit s'y fait avant tout par la lecture et la traduction intensives de textes appartenant à des genres très différents (contes, épopée, poésie savante, littérature historiographique, traités philosophiques, traités d'esthétique, etc.). Elle a également le souci de mettre en évidence la diversité historique de ce domaine, et inclut notamment la linguistique historique (avec le sanskrit védique en amont, et, à titre secondaire, les langues modernes en aval), l'histoire de la société, des philosophies et des religions indiennes, ou encore l'histoire de la connaissance de l'Inde.

Le cursus couvre une **licence** de sanskrit, un **master de recherche** (spécialité Études orientales, parcours Études indiennes) et un **doctorat** (« Langues, sociétés et civilisations orientales », option Études indiennes).

Les enseignants de la Section d'Études indiennes

Enseignants titulaires

Mme Émilie AUSSANT, Professeur (emilie.aussant@sorbonne-nouvelle.fr)

M. Daniele CUNEO, Maître de conférences (daniele.cuneo@sorbonne-nouvelle.fr)

M. Nicolas DEJENNE, Maître de conférences (nicolas.dejenne@sorbonne-nouvelle.fr)

Mme Isabelle RATIÉ, Professeur (isabelle.ratie@sorbonne-nouvelle.fr)

Autres enseignants

Mme Fabienne BAGNIS, Chargée de cours (fabienne.bagnis@sorbonne-nouvelle.fr)

M. Hugo DAVID, Chargé de cours (hugo.david@efeo.net)

Mme Iris Iran FARKHONDEH, Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche (iris.farkhondeh@sorbonne-nouvelle.fr)

Mme Véronique KREMMER, Chargée de cours (veronique.kremmer@gmail.com)

M. Johan LEVILLAIN, Chargé de cours (johan.levillain@sfr.fr)

Mme Julieta ROTARU, Chargée de cours (julieta.rotaru@inalco.fr)

LA LICENCE D'ÉTUDES INDIENNES

Responsable : M. Nicolas Dejenne, Maître de conférences

Les étudiants qui souhaitent être **dispensés de la première année de licence** doivent posséder les connaissances équivalentes à celle-ci, l'appréciation de ces connaissances étant laissée à la responsabilité collégiale des enseignants de la section des Études indiennes et pouvant faire l'objet d'un test. Une **bonne connaissance de la langue française** est requise dans tous les cours.

Les compléments à la majeure Sanskrit : mineure, enseignements transversaux, renforcement complémentaire

La licence d'Études indiennes n'est pas mono-disciplinaire et **doit donc être associée à une mineure**, à savoir soit les Études germaniques (Sorbonne Nouvelle), soit les Sciences du langage (Sorbonne Nouvelle), soit le Tamoul (INaLCO). Les étudiants déjà titulaires d'une licence dans quelque discipline que ce soit peuvent néanmoins demander **une validation d'acquis** les dispensant de la mineure.

En complément des enseignements disciplinaires dispensés par le Département des Études orientales, les étudiants doivent également choisir des **enseignements transversaux obligatoires** (il convient de se renseigner à leur sujet auprès du Bureau des Enseignements Transversaux, Bureau 116, <http://www.univ-paris3.fr/bet>) :

SEMESTRE 1 :

- Langue vivante BET
- Culture numérique 1

SEMESTRE 2 :

- Langue vivante BET
- UE Pro BET

SEMESTRE 3 :

- Langue vivante BET
- Culture numérique 2

SEMESTRE 4 :

- Langue vivante BET
- UE libre BET ou UE Pro BET

SEMESTRE 5 :

- Langue vivante ou renforcement disciplinaire
- UE libre BET

SEMESTRE 6 :

- Langue vivante BET
- UE libre BET

Des **dispenses ou des validations d'acquis** peuvent être accordées par l'équipe des enseignants de la section des Études indiennes pour certaines de ces UE à condition que les étudiants puissent déjà se prévaloir d'autres diplômes.

Il est aussi possible, au semestre 5, de choisir à la place de l'UE de langue vivante du BET un **renforcement disciplinaire** constitué par le **cours de philosophie du yoga de Patañjali** de Mme Bagnis, chargée de cours (jeudi, 14h-15h30, premier semestre). Ce cours est ouvert à tous les étudiants de la licence.

Les cours de la licence d'Études indiennes comme complément d'une autre formation

Les cours de langue de la licence d'Études indiennes sont susceptibles d'entrer dans la formation du **Master en Études Asiatiques de l'École Pratique des Hautes Études**. Dans ce cas, les étudiants s'inscrivent administrativement dans leur établissement d'origine, et pédagogiquement dans les deux établissements – néanmoins une **inscription administrative complémentaire** auprès de la Sorbonne Nouvelle est requise. Cette démarche **gratuite** est **impérative** pour l'accès au campus Nation et la transmission des notes aux institutions partenaires.

Certains des enseignements de la majeure Sankrit (voir ci-dessous, licence 1, 2 et 3) constituent la mineure Sanskrit **pour les étudiants de la majeure Sciences du langage** (voir le détail dans la brochure des Sciences du langage). Certains de ces enseignements constituent aussi le module Sanskrit Langue B **pour les étudiants de l'INaLCO** (voir le détail dans la brochure de l'INaLCO).

LICENCE 1

Cours de la majeure Sanskrit

SEMESTRE 1

Intitulé UE	Enseignant	Code	ECTS	Coefficient
GRAMMAIRE SANSKRITE 1	É. Aussant	O1IS301	3	4
EXERCICES DE GRAMMAIRE SANSKRITE 1	I. Farkhondeh	O1IS311	3	3
INITIATION À LA TRADUCTION 1	F. Bagnis	O1IS401	3	4
RELIGIONS INDIENNES 1	I. Farkhondeh	O1IS701	3	3
HISTOIRE DE L'INDE 1	N. Dejenne	O1IS201	3	3

SEMESTRE 2

Intitulé UE	Enseignant	Code	ECTS	Coefficient
GRAMMAIRE SANSKRITE 2	É. Aussant	O2IS302	3	4
EXERCICES DE GRAMMAIRE SANSKRITE 2	I. Farkhondeh	O2IS312	3	3
INITIATION À LA TRADUCTION 2	F. Bagnis	O2IS402	3	4
RELIGIONS INDIENNES 2	I. Farkhondeh	O2IS702	3	3
HISTOIRE DE L'INDE 2	N. Dejenne	O2IS202	3	3
ICONOGRAPHIE	J. Levillain	O2IS101	3	3

GRAMMAIRE SANSKRITE 1 ET 2 (O1IS301/O2IS302) – É. Aussant : mardi, 8h30-10h

S1 : Apprentissage de l'écriture *nāgarī*, de la lecture, des structures grammaticales à travers la pratique d'exercices et la découverte de textes simples.

S2 : Approfondissement de l'apprentissage des structures grammaticales à travers les textes, et méthodes pour l'apprentissage du vocabulaire.

EXERCICES DE GRAMMAIRE SANSKRITE 1 ET 2 (O1IS311/O2IS312) – I. Farkhondeh : mardi, 16h-17h30

S1 : Exercices de grammaire sur la base d'extraits d'œuvres philosophiques et savantes. Introduction à la métrique et à la récitation de textes poétiques.

S2 : Exercices de grammaire sur la base d'extraits d'œuvres philosophiques et savantes (approfondissement). Introduction à la métrique, à la récitation et à la mémorisation de textes poétiques.

INITIATION À LA TRADUCTION 1 ET 2 (OIIS401/O2IS402) – F. Bagnis : mardi, 12h-13h30

S1 : Lecture de textes en sanskrit classique, en particulier de contes, qui permettent d'aborder les structures courantes de la langue et les habitudes stylistiques communes.

S2 : Approfondissement de la lecture de textes en sanskrit classique de complexité croissante.

RELIGIONS INDIENNES 1 ET 2 (OIIS701/O2IS702) – I. Farkhondeh : mardi 10h-11h30

S1 : Introduction historique générale aux principales religions de l'Inde (hindouisme, bouddhisme, jaïnisme). Ces cours ne requièrent pas la connaissance du sanskrit.

S2 : Exploration thématique de divers aspects importants des religions indiennes (yoga, rituel, astrologie, système de castes, érotique, symbolisme des temples, hindouisme contemporain, etc.). Ces cours ne requièrent pas la connaissance du sanskrit.

HISTOIRE DE L'INDE 1 ET 2 (OIIS201/O2IS202) – N. Dejenne : mardi 14h30-16h

Panorama général de l'histoire de l'Inde et du monde indianisé (notamment Asie du sud-est) depuis la civilisation de l'Indus jusqu'à nos jours ; l'accent est mis sur l'histoire politique, sociale et économique.

ICONOGRAPHIE (O2IS101) – J. Levillain : jeudi 14h30-16h

Étude des religions indiennes par le biais de l'iconographie ; présentation des principaux dieux dans leur cadre mythologique et selon leur affiliation sectaire.

LICENCE 2

Cours de la majeure Sanskrit

SEMESTRE 3

Intitulé UE	Enseignant	Code	ECTS	Coefficient
PRATIQUE DU SANSKRIT ORAL 1	I. Farkhondeh	O3IS303	3	3
LITTÉRATURE DE CONTES 1	F. Bagnis	O3IS403	3	4
TEXTES ÉPIQUES 1	N. Dejenne	O3IS411	3	4
PHILOSOPHIES DE L'INDE 1	I. Farkhondeh	O3IS601	3	3
HISTOIRE DE LA CONNAISSANCE DE L'INDE 1	N. Dejenne	O3IS211	3	3
HISTOIRE DES LITTÉRATURES DE L'INDE 1	É. Aussant	O3IS405	3	3

SEMESTRE 4

Intitulé UE	Enseignant	Code	ECTS	Coefficient
PRATIQUE DU SANSKRIT ORAL 2	I. Farkhondeh	O4IS304	3	3
LITTÉRATURE DE CONTES 2	F. Bagnis	O4IS404	3	4
TEXTES ÉPIQUES 2	N. Dejenne	O4IS412	3	4
PHILOSOPHIES DE L'INDE 2	I. Farkhondeh	O4IS602	3	3
HISTOIRE DE LA CONNAISSANCE DE L'INDE 2	N. Dejenne	O4IS212	3	3
HISTOIRE DES LITTÉRATURES DE L'INDE 2	É. Aussant	O4IS406	3	3

PRATIQUE DU SANSKRIT ORAL 1 ET 2 (O3IS303/O4IS304) – I. Farkhondeh : mardi, 13h-14h30

Étude des caractéristiques du sanskrit oral à travers la lecture de dialogues extraits d'œuvres dramatiques sanskrites.

LITTÉRATURE DE CONTES 1 ET 2 (O3IS403/O4IS404) – F. Bagnis : mardi, 8h30-10h

Lectures du *Kathāsaritsāgara* de Somadeva – un exemple d'œuvre littéraire fluide qui permet de mettre en application la connaissance acquise en première année des structures de la langue.

TEXTES ÉPIQUES 1 ET 2 (O3IS411/O4IS412) – N. Dejenne : mercredi, 8h30-10h

Lecture d'extraits des deux grandes épopées indiennes, le *Rāmāyaṇa* et le *Mahābhārata*.

PHILOSOPHIES DE L'INDE 1 ET 2 (O3IS601/O4IS602) – I. Farkhondeh : jeudi, 10h-11h30

S1 : Un parcours historique et thématique à travers les écoles de la philosophie indienne – les origines de la pensée indienne, les écoles brahmaniques, la logique, le yoga, le bouddhisme antique, la doxographie, le matérialisme, etc.

S2 : Un parcours historique et thématique à travers les penseurs et les écoles de la philosophie indienne – philosophie du langage, Nāgārjuna, Vasubandhu, l'école logico-épistémologique bouddhique, les penseurs du śivaïsme, la théologie de la dévotion, l'esthétique, etc.

HISTOIRE DE LA CONNAISSANCE DE L'INDE 1 ET 2 (O3IS211/O4IS212) – N. Dejenne : mercredi, 10h-11h30

S1 : Présentation critique des grandes étapes et des modalités de la connaissance de l'Inde en Occident ; la période allant de l'Antiquité classique jusqu'au XVII^e siècle (avec un aperçu des connaissances sur l'Inde dans les mondes chinois et arabe anciens et médiévaux) fait l'objet de ce semestre.

S2 : Présentation critique des grandes étapes et des modalités de la connaissance de l'Inde en Occident : la période du XVII^e à l'époque contemporaine, avec la naissance, le développement et l'institutionnalisation d'un indianisme scientifique.

HISTOIRE DES LITTÉRATURES DE L'INDE 1 ET 2 (O3IS405/O4IS406) – É. Aussant : mercredi, 14h-15h30

Ce cours, qui se fondera sur les textes originaux, a pour but de travailler sur les principales œuvres de la littérature sanskrite.

LICENCE 3

Cours de la majeure Sanskrit

SEMESTRE 5

Intitulé UE	Enseignant	Code	ECTS	Coefficient
LINGUISTIQUE HISTORIQUE : VÉDIQUE 1	J. Rotaru	O5IS371	3	3
TEXTES HISTORIQUES EN SANSKRIT 1	N. Dejenne	O5IS221	3	4
TEXTES DRAMATIQUES 1	H. David	O5IS413	3	4
POÉSIE SAVANTE ET COMMENTAIRES 1	V. Kremmer	O5IS411	3	4
LECTURE CURSIVE DE TEXTES SANSKRITS	É. Aussant	O5IS305	3	4

SEMESTRE 6

Intitulé UE	Enseignant	Code	ECTS	Coefficient
LINGUISTIQUE HISTORIQUE : VÉDIQUE 2	J. Rotaru	O6IS372	3	3
TEXTES HISTORIQUES EN SANSKRIT 2	N. Dejenne	O6IS222	3	4
TEXTES DRAMATIQUES 2	H. David	O6IS414	3	4
POÉSIE SAVANTE ET COMMENTAIRES 2	I. Ratié	O6IS412	3	4
LINGUISTIQUE HISTORIQUE : DU SANSKRIT AUX LANGUES MODERNES	É. Aussant	O6IS381	3	3

LINGUISTIQUE HISTORIQUE : VÉDIQUE 1 ET 2 (O5IS371/O6IS372) – J. Rotaru : mardi, 14h-16h

S1 : Apprentissage de la langue védique, présentation des notions fondamentales de la religion.

S2 : Explication littéraire d'hymnes védiques accompagnée de commentaires relatifs à tous les aspects de la poésie et de la pensée védiques.

TEXTES HISTORIQUES EN SANSKRIT 1 ET 2 (O5IS221/O6IS222) – N. Dejenne : mercredi, 12h30-14h

Lecture et traduction de sources textuelles sanskrites de l'histoire de l'Inde, qui sont de deux types principaux : des *kāvya* historiques (comme la *Rājataranī* de Kalhaṇa) et des inscriptions sanskrites. Les textes étudiés seront fournis aux étudiants.

TEXTES DRAMATIQUES 1 ET 2 (O5IS413/O6IS414) – H. David : mardi, 12h-13h30

S1 : lectures de passages choisis de drames sanskrits, replacés dans le cadre des débats littéraires et esthétiques de la dramaturgie indienne. Œuvres de Bhāsa et Kālidāsa.

S2 : lectures de passages choisis de drames sanskrits, replacés dans le cadre des débats littéraires et esthétiques de la dramaturgie indienne. Œuvres de Bhaṭṭa Nārāyaṇa, Kṛṣṇamiśra et d'autres.

POÉSIE SAVANTE ET COMMENTAIRES 1 ET 2 (O5IS411/O6IS412) – V. Kremmer (semestre 1), I. Ratié (semestre 2) : mercredi, 16h-17h30

Lectures de la poésie de Kālidāsa et de ses commentaires. Initiation aux spécificités terminologiques et syntaxiques de la littérature de commentaires.

LECTURE CURSIVE DE TEXTES SANSKRITS (O5IS305) – É. Aussant : mardi, 10h-11h30

Entraînement à la lecture improvisée de textes simples en sanskrit, avec accent mis sur l'acquisition du vocabulaire.

LINGUISTIQUE HISTORIQUE : DU SANSKRIT AUX LANGUES MODERNES (O6IS381) – É. Aussant : mardi, 10h-11h30

Grandes lignes de l'évolution linguistique des langues indo-aryennes qui conduit du sanskrit au hindi, en passant par les stades intermédiaires du moyen-indien.

LE MASTER DE RECHERCHE « ÉTUDES ORIENTALES », PARCOURS ÉTUDES INDIENNES

Responsable du master « Études orientales » : Mme Zaïneb Ben Lagha, Maître de conférences
Responsable du parcours Études indiennes : Mme Émilie Aussant, Professeur

Conditions d'accès

Pour accéder au **master 1**, il faut être titulaire de la licence d'Études indiennes. Les étudiants titulaires d'une autre licence ou d'un autre master peuvent être admis en master 1 après examen du dossier par l'équipe pédagogique et passage de tests complémentaires.

Pour accéder au **master 2**, il faut être titulaire du master 1 et l'avoir obtenu avec au minimum la mention « assez bien ». Les étudiants venant d'un master professionnel peuvent être admis en master 2 après examen du dossier par l'équipe pédagogique et passage de tests complémentaires.

Les enseignements du master

Les enseignements obligatoires, dont le détail est donné ci-après, comportent :

- **des enseignements de tronc commun** : l'UE de méthodologie de la recherche documentaire (voir <https://www.dbu.univ-paris3.fr/196-formations-documentaires-en-master>) ; des UE à choisir parmi celles proposées par le BET (les étudiants doivent se renseigner à ce sujet auprès du Bureau des Enseignements Transversaux, Bureau 116, <http://www.univ-paris3.fr/bet>) ; les séminaires communs du Département. Ce tronc commun comprend également les évaluations du travail de recherche relatif au mémoire, à savoir le projet de recherche tutoré en master 1 (il doit comporter une trentaine de pages rédigées ainsi qu'une bibliographie), le travail d'avancement du mémoire au premier semestre en master 2, et la soutenance du mémoire de recherche à la fin de l'année de master 2 ;
- **les enseignements de spécialité** qui sont propres aux Études indiennes. En master 1 comme en master 2, il est possible de choisir chaque semestre, en accord avec le directeur de recherches, un séminaire de spécialité extérieur parmi les enseignements de master dispensés à l'Université de Paris 4, à l'INaLCO, à l'EPHE ou à l'EHESS. Ce séminaire extérieur remplace alors l'un des enseignements de spécialité.

MASTER 1

SEMESTRE 7

Tronc commun	Code	ECTS	Coefficient
MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE (1H/SEMAINE)	O7RT201	2	1
1 UE AU CHOIX PARMI CELLES DU BET (2H/SEMAINE)	O7BT202	2	1
MÉTHODOLOGIE (24 H)	O7MT101	4	2
1 SÉMINAIRE COMMUN <u>AU CHOIX</u> : LANGUES ET LITTÉRATURES/SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	O7RT102 <u>ou</u> O7RT103	4	2

Enseignements de spécialité :	Enseignant	Code	ECTS	Coefficient
<u>3 séminaires au choix</u>				
GRAMMAIRE SANSKRITE TRADITIONNELLE 1	É. Aussant	O7RI471	6	3
GRAMMAIRE SANSKRITE : APPROFONDISSEMENT 1	É. Aussant	O7RI441	6	3
HISTORIOGRAPHIE INDIENNE	N. Dejenne	O7RI421	6	3
SÉMINAIRE EXTÉRIEUR	_____	O7RI999	6	3

SEMESTRE 8

Tronc commun	Code	ECTS	Coefficient
MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE (1H/SEMAINE)	O8RT201	2	1
1 UE AU CHOIX PARMI CELLES DU BET (2H/SEMAINE)	O8BT202	2	1
PROJET DE RECHERCHE TUTORÉ	O8RT301	10	5

Enseignements de spécialité :	Enseignant	Code	ECTS	Coefficient
<u>3 séminaires au choix</u>				

GRAMMAIRE SANSKRITE TRADITIONNELLE 2	É. Aussant	O8RI471	6	3
GRAMMAIRE SANSKRITE : APPROFONDISSEMENT 2	É. Aussant	O8RI441	6	3
PHILOSOPHIE INDIENNE 1	I. Ratié	O8RI461	6	3
PHILOSOPHIE INDIENNE 2	I. Ratié	O8RI462	6	3
HISTORIOGRAPHIE INDIENNE	N. Dejenne	O8RI421	6	3
SÉMINAIRE EXTÉRIEUR	_____	O8RI999	6	3

GRAMMAIRE SANSKRITE TRADITIONNELLE 1 ET 2 (O7RI471/O8RI471) – É. Aussant : mercredi, 8h30-10h

Le séminaire est consacré à la lecture de textes grammaticaux sanskrits. Nous étudions, à travers la lecture d'extraits de genres divers (*sūtra*, traités ancillaires, commentaires et sous-commentaires), les notions et principes clés de l'*Aṣṭādhyāyī* de Pāṇini (5e s. avant notre ère), ainsi que l'émergence de thèmes fondamentaux du *vyākaraṇa* aux 3^e et 2^e s. avant notre ère.

GRAMMAIRE SANSKRITE : APPROFONDISSEMENT 1 ET 2 (O7RI441/O8RI441) – É. Aussant : mercredi, 10h-11h30

Le séminaire prolonge l'étude initiée dans le cadre du séminaire « Grammaire sanskrite traditionnelle 1 et 2 ». De nouvelles lectures permettent d'approfondir le traitement de certains des thèmes fondamentaux du *vyākaraṇa* et d'appréhender son développement sur le temps long.

PHILOSOPHIE INDIENNE 1 ET 2 (O8RI461/O8RI462) – I. Ratié : mercredi, 12h30-15h30

Ces séminaires sont consacrés à la lecture de textes philosophiques indiens. On y examine les spécificités syntaxiques et terminologiques du sanskrit philosophique, et on y montre, à travers l'étude diachronique de thèmes spécifiques, comment la philosophie indienne s'est développée dans une constante interaction entre différents courants religieux en compétition les uns avec les autres.

Il s'agit également, et indissociablement, d'une introduction à la philologie des textes sanskrits : on y aborde toutes les questions relatives à l'édition critique des œuvres abordées, et les lectures proposées dans ces séminaires s'accompagnent d'une analyse des matériaux manuscrits disponibles (avec introduction aux différentes écritures dans lesquelles le sanskrit est noté).

HISTORIOGRAPHIE INDIENNE (O7RI421/O8RI421) – N. Dejenne : mardi, 12h30-14h

Le séminaire poursuit un double objectif : a) lire, traduire et analyser des sources textuelles historiques en langue sanskrite, de la période ancienne à la période moderne ; b) présenter les objets et les enjeux des études sur l'historiographie du monde indien, notamment à la lumière des travaux qui ont fortement remis en cause, dans les dernières décennies, la vision d'une civilisation indienne indifférente à l'Histoire.

MASTER 2

Tableau des enseignements

SEMESTRE 9

Tronc commun	Code	ECTS	Coefficient
1 SÉMINAIRE COMMUN <u>AU CHOIX</u> : LANGUES ET LITTÉRATURES OU SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	O9RT102 <u>ou</u> O9RT103	4	2
AVANCEMENT DU MÉMOIRE	O9RT301	6	3

Enseignements de spécialité :	Enseignant	Code	ECTS	Coefficient
<u>3 séminaires au choix</u>				
GRAMMAIRE SANSKRITE TRADITIONNELLE 3	É. Aussant	O9RI471	6	3
GRAMMAIRE SANSKRITE : APPROFONDISSEMENT 3	É. Aussant	O9RI441	6	3
SÉMINAIRE EXTÉRIEUR	_____	O9RI999	6	3

SEMESTRE 10

Tronc commun	Code	ECTS	Coefficient
SOUTENANCE DU MÉMOIRE	O0RT301	18	10

Enseignements de spécialité :	Enseignant	Code	ECTS	Coefficient
<u>2 séminaires au choix</u>				
GRAMMAIRE SANSKRITE TRADITIONNELLE 4	É. Aussant	O0RI471	6	3
GRAMMAIRE SANSKRITE : APPROFONDISSEMENT 4	É. Aussant	O0RI441	6	3
PHILOSOPHIE INDIENNE 1	I. Ratié	O0RI461	6	3
PHILOSOPHIE INDIENNE 2	I. Ratié	O0RI462	6	3
SÉMINAIRE EXTÉRIEUR	_____	O7RI999	6	3

GRAMMAIRE SANSKRITE TRADITIONNELLE 3 ET 4 (O9RI471/O0RI471) – É. Aussant : mercredi, 8h30-10h

Le séminaire est consacré à la lecture de textes grammaticaux sanskrits. Nous étudions, à travers la lecture d'extraits de genres divers (*sūtra*, traités ancillaires, commentaires et sous-commentaires), les notions et principes clés de l'*Aṣṭādhyāyī* de Pāṇini (5^e s. avant notre ère), ainsi que l'émergence de thèmes fondamentaux du *vyākaraṇa* aux 3^e et 2^e s. avant notre ère.

GRAMMAIRE SANSKRITE : APPROFONDISSEMENT 3 ET 4 (O9RI441/O0RI441) – É. Aussant : mercredi, 10h-11h30

Le séminaire prolonge l'étude initiée dans le cadre du séminaire « Grammaire sanskrite traditionnelle 3 et 4 ». De nouvelles lectures permettent d'approfondir le traitement de certains des thèmes fondamentaux du *vyākaraṇa* et d'appréhender son développement sur le temps long.

PHILOSOPHIE INDIENNE 1 ET 2 (O0RI461/O0RI462) – I. Ratié : mercredi, 12h30-15h30

Ces séminaires sont consacrés à la lecture de textes philosophiques indiens. On y examine les spécificités syntaxiques et terminologiques du sanskrit philosophique, et on y montre, à travers l'étude diachronique de thèmes spécifiques, comment la philosophie indienne s'est développée dans une constante interaction entre différents courants religieux en compétition les uns avec les autres.

Il s'agit également, et indissociablement, d'une introduction à la philologie des textes sanskrits : on y aborde toutes les questions relatives à l'édition critique des œuvres abordées, et les lectures proposées dans ces séminaires s'accompagnent d'une analyse des matériaux manuscrits disponibles (avec introduction aux différentes écritures dans lesquelles le sanskrit est noté).

DOCTORAT

« LANGUES, CIVILISATIONS ET SOCIÉTÉS ORIENTALES »

Le doctorat en études orientales de l'École doctorale 625 « Mondes Anglophones, Germanophones, Indiens, Iraniens et Etudes Européennes », prolongement naturel du master de recherche du Département des Études orientales, couvre notamment l'aire indienne et indianisée. Les étudiants qui souhaitent effectuer un doctorat dans ce domaine doivent d'abord prendre contact avec un directeur de recherche susceptible d'encadrer leurs travaux. Les directeurs de recherche suivants, affiliés à l'ED 625, ont pour domaine d'expertise les études indiennes classiques :

- **Émilie AUSSANT** (emilie.aussant@sorbonne-nouvelle.fr)
Principaux champs de recherche : histoire de la grammaire sanskrite traditionnelle (*vyākaraṇa*) ; grammatisation des langues de l'Inde.
- **Vincent LEFÈVRE** (vincent.lefevre@culture.gouv.fr)
Principaux champs de recherche : histoire et histoire de l'art du monde indien et indianisé.
- **Isabelle RATIÉ** (isabelle.ratie@sorbonne-nouvelle.fr)
Principaux champs de recherche : histoire de la philosophie indienne ; littératures philosophiques bouddhiques, brahmaniques et śivaïtes en sanskrit ; manuscrits sanskrits ; Cachemire médiéval.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription à l'Université Sorbonne Nouvelle comprend **3 étapes** :

- 1, la **demande d'admission** ;
- 2, l'**inscription administrative** ;
- 3, l'**inscription pédagogique**, qui vaut également inscription au contrôle des connaissances (contrôle continu ou examen final).

Demande d'admission

Vous trouverez sur la page suivante un lien pour déposer un dossier de candidature en ligne :

<http://www.univ-paris3.fr/comment-s-inscrire-a-la-sorbonne-nouvelle--42901.kjsp?RH=1179926140829>

Un accusé de réception vous sera envoyé par courriel après vérification de la conformité de votre dossier. Le résultat des délibérations de la commission d'admission vous sera également communiqué par courriel. En cas de problème, contactez : dept-eo@sorbonne-nouvelle.fr.

Inscription administrative

Elle se fait à partir de la page suivante sur le site de l'Université :

<http://www.univ-paris3.fr/inscription-administrative-170406.kjsp>

Le bureau chargé de gérer les inscriptions administratives et la délivrance des cartes d'étudiants est l'Accueil LLCSE, Bureau 343 (3ème étage, scolarité-ufr-llcse@sorbonne-nouvelle.fr). Vous recevrez par courrier vos certificats de scolarité ainsi que votre carte d'étudiant.

NB : les étudiants qui suivent des cours à la Sorbonne Nouvelle dans le cadre d'un master dans une autre institution doivent impérativement effectuer une inscription administrative complémentaire. Cette démarche, gratuite, est impérative pour l'accès au campus Nation et la transmission des notes aux institutions partenaires.

Inscription pédagogique

Elle est obligatoire et vous permet de vous inscrire dans les UE que vous devez valider pour obtenir votre année universitaire. C'est cette inscription qui permettra au secrétariat pédagogique d'enregistrer vos notes. Pour procéder à cette inscription il vous faut vous rendre à la rentrée au Département d'Études Orientales, Bureau 381 (horaires d'ouverture au public : lundi, mardi : 10h-12h, 14h-16h ; mercredi : 10h-12h). Le secrétaire pédagogique chargée des études indiennes est M. Thierry NEPAUL (thierry.nepaul@sorbonne-nouvelle.fr).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Résultats d'examens, diplômes

Les étudiants peuvent consulter leurs résultats en ligne grâce à leur adresse électronique (voir plus bas) et imprimer leurs relevés de notes. Les réclamations sont à effectuer auprès du secrétariat.

Concernant la délivrance des diplômes, consultez la page suivante :

<http://www.univ-paris3.fr/la-delivrance-des-diplomes-116406.kjsp?RH=1207642798723>

Dispenses, validations d'acquis

Les étudiants qui ont déjà obtenu en France des diplômes, des UV, des modules ou autres enseignements peuvent demander à être dispensés de certains enseignements. Les formulaires peuvent être retirés au secrétariat ou téléchargés sur le site. L'enregistrement des validations d'acquis (VAC) doit être effectué avant celui des inscriptions pédagogiques.

Adresse électronique

Tous les étudiants de l'université bénéficient d'une adresse électronique Sorbonne Nouvelle. Au moment de l'inscription, un compte de messagerie est créé automatiquement. Cet outil est très important pour la diffusion massive de toute information institutionnelle. Il vous faut activer votre compte afin de pouvoir accéder aux informations utiles sur votre situation et vos résultats. Vous devez pour ce faire vous rendre sur le portail numérique iSorbonne :

<http://www.univ-paris3.fr/isorbonne-142892.kjsp>

Calendrier universitaire

Le calendrier universitaire 2022-2023 de la Sorbonne Nouvelle peut être téléchargé à l'adresse suivante :

<http://www.univ-paris3.fr/le-calendrier-universitaire-116398.kjsp>